

L'an DEUX MILLE QUINZE, le DIX FÉVRIER à 20 heures 30, le conseil municipal de Bajamont s'est réuni en **session ordinaire** sous la présidence de Monsieur Patrick BUISSON, Maire.

Ordre du jour :

- ✓ **Approbation de l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 06 janvier 2015**
- ✓ **Délibération Lectures au jardin 2015**
- ✓ **Délibération : aménagement du lac - mise en place de parkings supplémentaires**
- ✓ **Délibération : participation financière au spectacle de Noël des enfants**
- ✓ **Délibération : mise à disposition de locaux municipaux pour les candidats aux élections départementales**
- ✓ **Délibération Agglomération d'Agen : groupement d'achat diagnostic accessibilité**
- ✓ **Agglomération d'Agen : schéma de collecte – suivi du dossier**
- ✓ **Projet pôle enfance : suivi du dossier**
- ✓ **Questions d'actualité**

Etaient présents : Patrick BUISSON, Jean-Michel RENOU, Claude PRION, Marcelle MANEIN, André PUJOL, Jean-Claude PATINEC, Pascale TOUSSAINT, Delphine SCOPEL, Boris BRU, Aude MARCELLI, Jean-Pierre JOUVE, Caroline VIDAL

Excusés : Patrick COUDERC (pouvoir donné à Jean-Michel RENOU), Sandrine CURIE, Paola CAMPOS (pouvoir donné à Patrick BUISSON)

Secrétaire de séance : Jean-Claude PATINEC

**APPROBATION DE L'EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JANVIER 2015**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 06 janvier 2015.

**PROJET LECTURES AU JARDIN 2015 : DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOT-ET-GARONNE**

Dans le cadre du projet *Lectures au jardin 2015*, Marcelle MANEIN propose aux membres du conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général selon le plan de financement suivant :

- ✓ Subvention Conseil Général : 1 400 €
- ✓ Subvention Agglomération d'Agen : 1 400 €
- ✓ Autofinancement : 1 500 €

Lectures au jardin 2015 s'inscrit cette année encore dans le programme national *Lectures communes* organisé par l'Association des Maires Ruraux de France.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord et mandate Monsieur le Maire pour inscrire cette dépense au Budget Primitif 2015 et déposer la demande de subvention.

AMÉNAGEMENT DU LAC – MISE EN PLACE DE PARKINGS SUPPLÉMENTAIRES

Jean-Claude PATINEC présente les travaux effectués conjointement par la Commission Cadre de vie, le Président du SIVU Masse/Laurendanne, le représentant local de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) ainsi que la Directrice de la FDAAPPMA 47 (Fédération Départementale de l'AAPPMA) :

- mise en place d'un règlement du lac cosigné par le Président du SIVU Masse/Laurendanne et le Maire de Bajamont. Le syndicat se charge de faire réaliser ces panneaux et de les mettre en place,
- création de panneaux présentant la faune et la flore vivant sur le site : 3 panneaux, offerts par la FDAAPPMA 47, seront installés sur le site,
- projet de création de 20 places de parking supplémentaires, réalisées par le Syndicat Mixte de Voiries d'Agen-Centre, selon le plan de financement suivant :

Coût total de l'opération	3 659 € TTC
Commune de Bajamont (46%)	1 659 € TTC
Fédération Nationale pour la Pêche en France (27%)	1 000 € TTC
FDAAPPMA 47 (27%)	1 000 € TTC

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le plan de financement proposé et mandate Monsieur le Maire pour engager ce projet de création de 20 places de parking supplémentaires autour du lac.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU SPECTACLE DE NOËL 2014

L'Association des Parents d'Elèves et la Maison de l'Enfance ont programmé le 16 janvier dernier un spectacle de Noël à destination des enfants de l'école et de la crèche. Il est demandé à la commune une participation financière à hauteur de 200 €, en complément de celle apportée par l'APE (300 €).

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette participation et mandate Monsieur le Maire pour verser la somme de 200 € à la Maison de l'Enfance, chargée d'acquitter la facture globale. Cette somme sera prélevée à l'article 6574 du Budget Primitif 2015.

MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MUNICIPAUX POUR LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Sur proposition de Monsieur le Maire, dans le cadre de la campagne électorale des conseillers départementaux de mars 2015, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour :

- ✓ mettre à disposition la salle polyvalente ainsi que la salle de la cheminée et le matériel de sonorisation si besoin en vue de la tenue de réunions,
- ✓ fournir le listing de la population bajamontaise, à toute liste candidate qui en ferait la demande écrite.

AGGLOMÉRATION D'AGEN : **GROUPEMENT D'ACHAT DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ**

Une récente réglementation soumet la commune à l'obligation de déposer en Préfecture un dossier Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) au plus tard le 26 septembre 2015 pour les bâtiments réputés non-accessibles au 31 décembre 2014. Pour y répondre, certaines communes ont émis le souhait de procéder à un groupement de commandes pour missionner un bureau d'études, que l'Agglomération d'Agen se propose de coordonner. Malgré deux diagnostics (voirie et bâtiments) déjà réalisés sur la commune, cette évolution réglementaire nous oblige à compléter et mettre à jour ces documents.

Monsieur le Maire explique que l'ensemble des communes n'ayant, à ce jour, pas répondu à cette proposition, il est difficile pour l'AA de nous communiquer une estimation du coût. Cette mutualisation permet néanmoins de réaliser une économie d'échelle non négligeable.

Après débat, à l'unanimité, le conseil municipal accepte d'adhérer au groupement de commande coordonné par l'Agglomération d'Agen pour cette prestation d'étude et mandate Monsieur le Maire pour signer, à cet effet, la convention correspondante.

AGGLOMÉRATION D'AGEN : SCHEMA DE COLLECTE **SUIVI DU DOSSIER**

Chaque foyer sera équipé de deux containers individuels (ordures ménagères et déchets recyclables). Les services de l'Agglomération d'Agen proposent de maintenir la fréquence hebdomadaire de ramassage des ordures ménagères mais de réduire à une fréquence bimensuelle le ramassage des déchets recyclables moyennant l'équipement en containers plus grands.

Une vingtaine de points sur la commune restent à solutionner (jugés dangereux ou inaccessibles aux véhicules de collecte).

Une réunion publique sera organisée courant avril.

PROJET PÔLE ENFANCE : SUIVI DU DOSSIER

Plusieurs groupes de travail réfléchissent autour des axes suivants :

- diminuer le coût du projet : une production de repas externalisée permettrait de réduire significativement le coût total du projet (réduction de la surface à construire, équipement moindre) ainsi que le coût d'exploitation par la suite (personnel, eau, électricité...),
- générer des recettes : par la vente et l'aménagement de nos terrains municipaux à l'entrée du village dans le cadre d'un projet social que Monsieur François de LA SERRE propose de mener (recettes de la vente et assiette fiscale augmentée)
- amplifier la maîtrise du budget de fonctionnement de la commune.

La ville d'Agen propose actuellement à l'ensemble des communes de l'Agglomération d'adhérer au groupement de commandes pour la restauration collective en cours. Une réponse est attendue avant fin février pour une mise en place à la date choisie. La commission Enfance/Jeunesse est chargée d'étudier cette offre.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal est fixé au 17 mars 2015 à 20h30.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23h45.

Le Maire,
Patrick BUISSON

Les conseillers municipaux présents,

Jean-Michel RENO

Claude PRION

Marcelle MANEIN

André PUJOL

Jean-Claude PATINEC

Pascale TOUSSAINT

Delphine SCOPEL

Boris BRU

Aude MARCELLI

Jean-Pierre JOUVE

Caroline VIDAL